



N°47
décembre 2018

le SOLERSOIS

Bulletin Municipal de Solers, Seine et Marne



Théâtre



Appelez-la Nicole

Vie Municipale

Jeunesse et Enfance

Vie Associative



Conseil Municipal des Jeunes



le SOLERSOIS



N°47
décembre 2018

Mairie de Solers

Place de la Mairie
77111 SOLERS
Tél. : 01.64.06.72.05
Fax : 01.64.06.78.28
mairie.solers@wanadoo.fr



Gilles GROSLEVIN
Maire de Solers

EDITO

Madame Monsieur, chers Solersois,

A Solers, nous avons su nous rassembler ce 11 novembre 2018, entourant les jeunes de l'école Louis Aragon, mêlant souvenir, recueillement et respect, comme ces fois passées d'ailleurs quand notre pays traversé par des actes terroristes, nous nous retrouvions sur la place du village. Il nous appartient, nous le savons tous, de nous mobiliser pour notre commune Solers à travers les associations, la vie communale, culturelle car ensemble nous donnerons un sens à notre territoire dans un lien social resserré.

Ces dernières semaines auront été marquées par divers événements nationaux, certains solennels, comme les nombreuses commémorations célébrant le centenaire de la Grande Guerre et d'autres contestataires où la détérioration, la dégradation, quelques fois le pillage ont pris le pas sur des revendications portées par une population craignant pour son pouvoir d'achat. Au cours de nos discussions, vous me faites part de vos craintes face à cela mais aussi face aux difficultés quotidiennes. C'est pourquoi, je vous reformule nos engagements : si l'Etat réduit progressivement les recettes fiscales vers les communes, à savoir la taxe d'habitation dès cette année, nous avons sur Solers maintenu nos finances à flot et respecté notre budget. Une nouvelle baisse (certes minime) sera appliquée en 2019 sur la taxe des ordures ménagères.

Nous allons poursuivre nos efforts d'investissement au travers des réalisations de voirie, de réhabilitation et d'entretien de bâtiments communaux, de rénovation de trottoirs entre autres. Notre commune Solers aura en 2019 remboursé tous ses emprunts, il sera temps pour nous tous, pour nos familles, pour nos enfants d'envisager l'avenir sous un angle meilleur.

Je vous invite à présent à la lecture de ce nouveau « Le Solersois » qui retrace l'activité sur notre commune mais avant en cette veille de Noël, il m'appartient au nom du Conseil Municipal de vous souhaiter chaleureusement d'excellentes fêtes de fin d'année en attendant de pouvoir vous saluer personnellement.

Votre Maire

Gilles Groslevin.

Sommaire

Edito P.2

Vie Municipale P.3

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux • Comptes 2017 de la commune • Un «AAA» pour Solers • Travaux • Le Chemin des Roses • Nettoyage d'automne •

Jeunesse et Enfance P.9

• Fête du printemps de l'APES • Election du conseil Municipal des Jeunes • Rentrée 2017 à Louis Aragon • Soirée Halloween •

Portrait de Solersois P.13

Vie Associative P.14

• Association de parents d'élèves comment ça marche ? • Solerthon11 • Associations • Premières vendanges • Les 3 coups de Solers •

Vie Municipale P.18

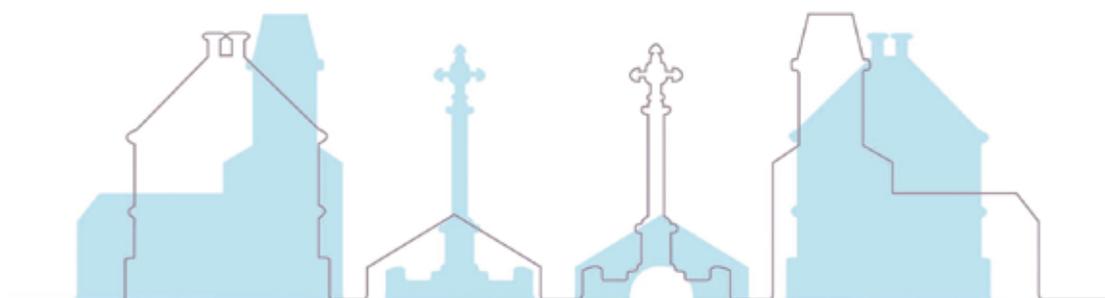
• Fête de la Saint Jean • Repas des aînés • Brocante • Commémoration du centenaire de l'armistice • Journée du deuil national allemand • Cérémonie commémorative du 10 août 1918 • Ça c'est passé hier à Solers • Solers dans la grande guerre de 14/18 • Commémoration du 8 mai 1945 • pot d'accueil des nouveaux Solersois • Bacheliers et bacheliers • Ligne 21 • Etat Civil •

Le jeu P.28

• Connaissez-vous votre village •

Directeur de la publication : Gilles Groslevin. Remerciements à tous ceux qui ont participé à ce numéro (rédaction et photos) : tous les membres de la commission communication, les adjoints, ainsi que les solersois et solersois concernées.

Impression : ARPACOM (arpacom@sfr.fr) • **Création graphique** : Frédéric Le Normand (Ln.f@me.com) • **Tirage** : 600 exemplaires
Sous réserve d'erreurs typographiques



JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE



Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

Jeudi 12 avril 2018

- Installation d'un nouveau conseiller municipal : Monsieur Stéphane BOIS remplace Madame Catherine RENARD qui est démissionnaire
- Comptes de gestion 2017 (voir détail des finances)
- Vote des 4 taxes (pas d'augmentation)
- Budget 2018
- Subventions aux associations
- Syndicat du Chemin des Roses : Monsieur Christophe BOUVET remplace Madame Catherine RENARD qui est démissionnaire
- Convention financière CITISOL / SDESM pour l'isolation des combles de la mairie
- La commune a été déclarée en catastrophe naturelle du 15 janvier au 5 février 2018 suite aux fortes pluies

Jeudi 17 mai 2018

- Ouverture et modification du poste d'agent d'animation
- Demande de subvention auprès du Fond d'Équipement Rural pour la réfection de la cour de l'école
- Demande de subvention au titre du contrat rural pour l'agrandissement de la cantine et la réfection de la grange
- Dissolution de la communauté de communes « Les gués de l'Yerres »

Jeudi 12 juillet 2018

- Présentation du projet PLU aux élus
- Admission en non valeur de la somme de 1.080,81 €, créances qui ne seront jamais récupérées
- Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade
- Tarifs du PAJ : 15€/an pour les enfants Solersois, 20€/an pour les enfants hors commune
- Révision des statuts de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
- Reconduction de la taxe sur les déchets réceptionnés au CET de Soignolles en Brie
- Appel d'offre de la restauration scolaire : la société OCRS est retenue

Jeudi 20 septembre 2018

- Contrat rural pour l'agrandissement de la cantine et la réfection de la grange : détail des montants
- Création d'un poste d'adjoint d'animation

Comptes 2017 de la Commune

Vous trouverez ci-après les bilans de l'année 2017 détaillés.
L'année 2016 s'était soldée par un excédent cumulé de 633.636 €. A la fin 2017 cet excédent est de 518.832 €.

Compte administratif 2017 Commune

Fonctionnement	Investissement
Recettes = 1 134 899 €	Recettes = 398 014 €
Dépenses = 899 891 €	Dépenses = 863 060 €
Excédent = 429 626 €	(dont reversement des 284 837€ à la CCBRC)
	Excédent = 89 206 €

Résultat de clôture 2017

Excédent cumulé = 429 626 + 89 206 = 518 532 €

Un « AAA » pour Solers

«Le Solersois No46» revenait sur la gestion saine et rigoureuse du budget communal de fonctionnement et sur l'objectif d'endettement Zéro qui sera atteint dès la fin 2019.

La Direction Générale des Finances Publiques, interrogée sur la faisabilité financière de l'investissement relatif au contrat rural et concernant l'agrandissement de la cantine de l'école et la réhabilitation des anciens ateliers municipaux (projets approuvés en conseil municipal du 20 septembre 2018) confirme cette bonne gestion et adresse à Mr Le Maire de Solers dans une note du 15 octobre 2018 un avis favorable et, par là-même, ce qui pourrait s'apparenter à un « **Triple A** » attribué aux finances de la commune !

Il est, en effet, notamment précisé dans les éléments d'appréciation technique fournis en annexe que

• «Sur la base des principales tendances dégagées lors de l'exercice 2017, et analysées sur une période de trois ans (2015 à 2017), **les comptes communaux traduisent une situation financière équilibrée et saine**».

• «L'épargne brute qui s'établit à 238.450 € en 2017 (contre 141K€ en 2015 et 173K€ en 2016) s'est fortement appréciée sur la période, soit +69% (...) et représente 23% des produits réels, **valeur nettement supérieure à la moyenne régionale**».

• «L'épargne nette augmente plus rapidement que la capacité d'autofinancement (CAF) brute sur la période (...). Ainsi, **la CAF nette peut servir à autofinancer la part communale du contrat rural**».

• «L'endettement retraité de l'emprunt du budget annexe de l'assainissement (...° décroît fortement sur la période (...). **La commune disposant d'un endettement résiduel, se trouve dans une situation très favorable**».

• «Enfin, les réserves mobilisables par la commune au 31 décembre 2017 ont augmenté sur la période (+42 à 519K€). Elles **assurent une couverture des charges réelles confortable** (...) »

• «En conclusion, sur la base des éléments présentés, **la commune de Solers est en mesure de porter le projet présenté**».

Travaux

Des trottoirs créés ou refaits, l'accès d'une sente réhabilité, des aménagements de sécurité ici ou là, un éclairage public créé ou remplacé,... ce sont là autant de travaux qui paraissent parfois anodins et passent parfois inaperçus, mais ils sont tout aussi indispensables à l'entretien de la commune. Le catalogue des multiples réalisations s'est encore bien étoffé durant cette année 2018. Pour les travaux à venir prochainement ou en cours, citons les éclairages publics avec le renforcement Rue de Monts, Grande Rue, Rue du Milieu des plantes, le changement des lampes rue des Edelweiss et au clos Fatinant, ou encore l'aménagement avec de nouveaux candélabres à Leds dans la rue des Étards.

Le nouveau quartier dît des anciennes « serres Cochet » sort progressivement de terre.

La destruction du dernier bâtiment en mars dernier, suivi du nettoyage de l'ensemble de la zone par le promoteur, a laissé place aux multiples petits chantiers des pavillons qui prendront progressivement place autour de la nouvelle voie en forme de fer à cheval, ainsi que le long de la Grande Rue.



Travaux d'entretien de la rue du Milieu des plantes

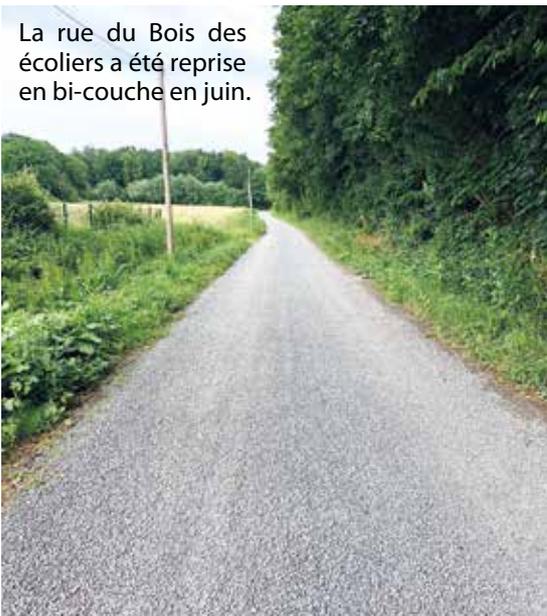
Une bande de roulement sous forme d'enrobé a été posée fin mai rue du Milieu des plantes. Il s'agit de travaux d'entretien rendus nécessaires par l'affaissement de la chaussée menaçant les canalisations. Ces travaux ont été financés sur les fonds propres de la commune, sans subvention extérieure d'aucune sorte. La rue elle-même a vocation à terme à être refaite.



La place du village est prête pour l'hiver. Le 20 septembre, l'entreprise «Aurélien Paysage» a procédé à l'élagage de la place de la Mairie.



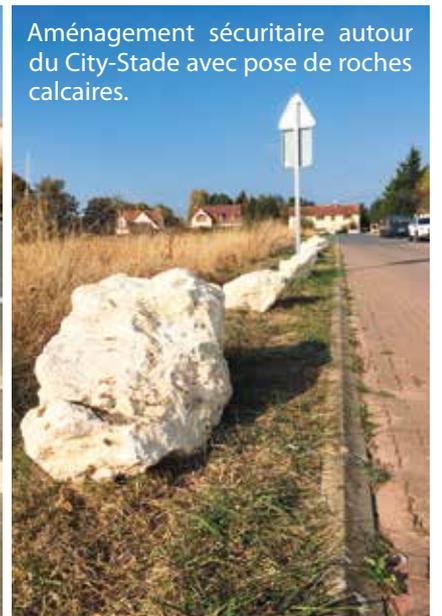
Des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, entrepris en octobre, marquent la première étape de la remise en état progressive de la rue des Etards.



La rue du Bois des écoliers a été reprise en bi-couché en juin.



Aménagement sécuritaire sur le trottoir Grande Rue en entrée côté de la Burelle.



Aménagement sécuritaire autour du City-Stade avec pose de roches calcaires.



Trottoirs créés le long de la rue de la Mairie.



Réfection de l'entrée de la Senté de la Sorbonne.

Vie Municipale

La cour de récréation s'habille pour la rentrée !

Durant la deuxième quinzaine d'août, les engins de chantier ont devancé les écoliers encore en vacances afin de redonner une jeunesse à la cour de l'école Louis Aragon. La cour de maternelle a été intégralement reprise, de même que la partie endommagée de la cour de primaire. L'autre partie de la cour, couverte de pavés autobloquants en bon état, a pu être conservée.



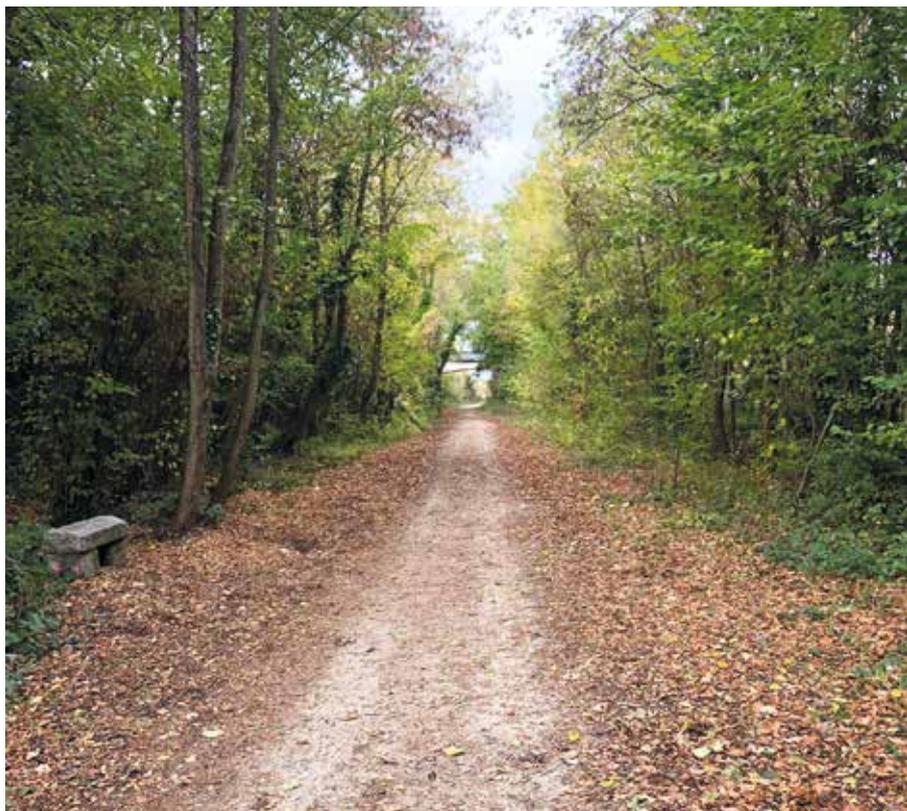
La rue du Cimetière a bénéficié de nouveaux éclairages et d'un revêtement en enrobé tout neuf dans le courant du mois de mai 2018.

Le Chemin des Roses, un espace naturel sensible, une coulée verte

Le Chemin des Roses tient son nom de la culture du rosier qui fait partie intégrale du patrimoine des communes traversées. La première roseraie est, en effet, installée à Grisy-Suisnes dès 1802 par Christophe Cochet (1777-1819) avec le soutien de l'amiral de Bougainville. Il est à l'origine d'une longue lignée d'horticulteurs-pépinéristes et de roséristes dans les environs.

Empruntant le tracé de l'ancienne voie ferrée qui reliait à son apogée la gare de Paris-Bastille à Verneuil l'Étang via Vincennes, la ligne du «Train des Roses», dont l'exploitation s'est arrêtée en 1953, a ainsi laissé place à l'actuel chemin du même nom.

On trouve sur le parcours différents ouvrages rappelant le passé ferroviaire de la coulée verte: d'anciennes gares comme à Coubert, Brie-Comte-Robert ou Grisy-Suisnes, la présence de talus ou encore des ponts aux garde-corps typiques. Le viaduc de Solers en est un témoignage et un des éléments majeurs. C'est par le pont qui enjambe le chemin en bas de la rue de Barneau que l'on y accède le plus souvent.



La voie désaffectée est restée en friche jusqu'au début des années 90. Le syndicat intercommunal créé pour l'occasion rachètera un premier tronçon, dit du Chemin Vert qui sera ensuite transféré au département de Seine-et-Marne qui décidera de son classement en Espace Naturel Sensible et poursuivra en trois grandes phases menées à partir de 2006 et jusqu'en 2010 l'aménagement sur l'ensemble du parcours actuel.

C'est donc sur ce tracé de 17 kms, de Servon à Yèbles, que se trouve aujourd'hui un chemin très apprécié des promeneurs, joggeurs, cavaliers et autres cyclo-touristes.

Cette zone de promenade, réserve boisée de 17 hectares, sert aussi la biodiversité et permet aux randonneurs de découvrir une nature sauvage et préservée. Les plus curieux, si ils lèvent la tête, y apercevront des écureuils bien farouches.

Profitons-en sans modération et protégeons-la !



L'entretien et la gestion sont confiés au Syndicat Intercommunal du Chemin des Roses auquel adhère la commune de Solers, au même titre que toutes celles concernées par cette belle idée.



Dans « Le Solersois No44 » le Club Histoire de Solers est revenu sur l'histoire de la ligne ferroviaire qui reliait la gare de la Bastille à Verneuil l'Étang et qui déversait ses paniers de roses sur la capitale.





Nettoyage d'automne ! Un grand merci à tous les volontaires !

Sous l'impulsion de Marie Roussel et des membres de la commission environnement les Solersois étaient à nouveau invités à une grande séance de ramassage des déchets sur la commune. Rendez-vous était donné devant la mairie dès 9h, en ce samedi 20 octobre.

La première satisfaction viendra de la mobilisation et la motivation des 25 personnes présentes ; la seconde du constat que, globalement, moins de détritus éparpillés étaient présents en comparaison avec l'édition de l'an passé : une impression partagée par tous les intervenants et qui l'avaient déjà notée l'an passé.

Pour que cette tendance se confirme à nouveau, NE JETEZ PAS les déchets n'importe où, merci !

La Municipalité, au nom de tous les Solersois qui ne peuvent que se réjouir de vivre dans un village plus propre, adresse un GRAND GRAND merci à tous les volontaires que l'on peut apercevoir sur la photo de groupe, ainsi qu'aux autres qui (fidèles à leur habitude) se sont éclipés juste avant mais qui se reconnaîtront ; un grand merci pour cette matinée de travail efficace, passée dans la bonne humeur. Le traditionnel casse-croûte offert aux bénévoles devant la mairie a clôturé cette bonne matinée citoyenne.



Un village fleuri, l'affaire de tous, l'affaire de chacun !

L'entretien du village, le fleurissement des massifs passent parfois trop inaperçus aux yeux de chacun. Ce n'est pourtant pas anodin et il faut saluer le travail des uns et des autres qui conduit à ce résultat.



Belle ambiance pour la Fête du printemps de l'APES !

L'Association de Parents d'Elèves de Solers avait donné rendez-vous sur la place de la Mairie le samedi 24 mars, invitant petits et grands à venir fêter le printemps.

Ce fût une grande réussite ! La grisaille et le froid des semaines précédentes avaient laissé place à un grand soleil pour le plus grand bonheur des organisateurs comme des participants.

De nombreuses activités étaient proposées dans une belle ambiance: tours de poney (merci au Poney-Club du Voulgis), un atelier

maquillage, confection d'originales mangeoires à oiseaux, réalisation d'une fresque des 4 saisons, chasse au trésor...

La buvette mise en place n'a pas connu de temps mort elle non plus !

Les enfants ont pu également fleurir des jardinières offertes pour l'occasion par la Municipalité.

Bravo à l'APES pour cette belle initiative et l'excellente organisation !



La belle kermesse de l'APES !

Le 9 juin dernier, l'Association de Parents d'Élèves de Solers avait donné rendez-vous dans la cour de l'école pour fêter la fin de l'année scolaire. Parents et enfants sont venus en grand nombre pour partager un moment synonyme de beaucoup de bonne humeur,

de rires et d'amusement sur les nombreux stands de jeux ouverts à tous. Après la remise des cadeaux aux CM2 et le verre offert par la mairie, s'est tenu le tirage de la tombola de l'APES. Le repas, pris en commun, a clôturé cette belle matinée de partage.





Élection et installation du Conseil Municipal des Jeunes ! Félicitations aux jeunes élus !!

Les élections se sont déroulées le samedi 24 mars en salle du conseil de la mairie, en marge de la Fête du printemps, qui voyaient petits et grands profiter des animations proposées par l'APES sur la place du village. Étaient



appelés aux urnes, les enfants Solersois scolarisés du CM1 à la terminale. Le dépouillement s'est déroulé en public et en plein air, 5 jeunes scrutateurs volontaires ayant pris place aux côtés de Messieurs Messageot et Bouvet, qui encadrent les actions du CMJ depuis fin 2015.

Le CMJ a élu son nouveau maire et ses adjoints !

Réuni le dimanche 29 avril, 14 des 16 nouveaux conseillers



Ont été élus au Conseil Municipal des Jeunes

De gauche à droite au 1er rang : Léna Guérin,, Manon Henriot, Pablo Do Nascimento, Lilia Guyot, Félix Bouvet, Adael Akuita Au 2ème rang : Charline Roulon, Romain Capliez, Maelys Bois, Valentin Bois, Clément Messageot, Justine Groslevin, Justine Monnier, Mithchel Brice En médaille : Raphaël Gloaguen et Ethan Petit.

élus le 24 mars ont procédé à l'élection de leur maire et adjoints. Félix Bouvet a été élu au poste honorifique de maire. C'est donc bardé de l'écharpe tricolore, qu'il a procédé à l'élection des 4 adjoints dans le respect de la parité. Lilia Guyot et Adael Akuita occupent désormais les postes d'adjoints issus de l'école Louis Aragon, Justine Groslevin et Clément

Messageot, ceux issus des collégiens et lycéens.

Depuis le printemps, le CMJ s'est réuni à nouveau à 6 reprises et les discussions se poursuivent afin de monter un nouveau projet destiné à tous les jeunes de Solers et qui pourra être proposé au conseil municipal de Solers qui tient à remercier les jeunes élus pour leur engagement.



La bibliothèque de l'école s'agrandit !

Le 5 novembre les élèves ont pu découvrir leur nouvelle bibliothèque, enrichie de 15 nouveaux meubles, financés par la Mairie. Une salle entière dédiée à la lecture et la culture qui, nous l'espérons, permettra à nos chers écoliers

de développer le plaisir de lire, d'écouter, partager des histoires tous ensemble... Les membres de l'APES et les enseignantes se sont donc retrouvés pendant les vacances de la Toussaint, pour aménager et rendre fonctionnelle la

«BCD» (Bibliothèque Centre Documentaire). Les enfants y trouveront toutes sortes de livres : romans, albums, revues, documentaires rangés dans des bacs et étagères accessibles. Tapis, coussins et fauteuils viendront compléter l'équipement pour rendre l'endroit encore plus confortable. Vous aussi, participez à ce beau projet et aidez nous à compléter le choix offert aux enfants ! Ne jetez pas les livres que vous n'ouvrez plus, donnez les à votre enfant qui les remettra à sa maîtresse. Un autre élève sera sûrement ravi de découvrir à son tour de nouvelles histoires. Merci aux éditions l'école des loisirs et la CPAM des Yvelines pour les affiches qui égayent les murs de la BCD.



Rentrée scolaire à l'école Louis Aragon, le soulagement !



Une histoire d'effectif...

Dans le compte-rendu du Conseil d'École du 25 janvier 1982, le directeur faisait alors état des prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 1982-83 : 70 élémentaires et 74 maternelles, soit un total de 144 élèves ; un nombre très important au regard de la population d'alors, inférieure à 700 âmes ! Dans ce même compte-rendu était préconisé l'ouverture de pas moins de 3 classes supplémentaires dans cette école récemment construite au cœur du nouveau quartier du Champs au Maigre. Il y était également mentionné que « tous les pavillons ne seront pas terminés à la rentrée ».

35 années plus tard et malgré une population totale presque doublée, l'effectif est tombé à 135 élèves lors de cette rentrée 2018. Si ce nombre est préoccupant pour l'avenir de l'école communale, beaucoup ignorent qu'entre temps des effectifs bien plus importants ont occupé jusqu'à 8 classes de l'école, jusqu'à la classe extérieure, le bâtiment principal ne suffisant pas. Ainsi et par exemple, on dénombre 194 enfants en 1990 ou 188 en 1997. Depuis 10 ans, les effectifs évoluent dans une fourchette allant de 135 à 165, le plus bas de cette année constituant une dangereuse alerte. C'est pourquoi la baisse

Maternelles

PS	11	M. NATHALIE HERVE
MS	11	M. CHRISTOPHE ZELEK
CP	12	M. JEAN-LOUIS PEARE
CE1	13	M. PAUL MANGEMATIN
CE2	12	Mme MATHIELE COSTANT
CM1	14	Mme LYRIANE CHERBO
CM2	11	M. PAUL FORTIN
		M. FRANCK VILLARD

Primaire

CP	21 élèves	M. Paul MANGEMATIN
CE1	17	Mme MathieLE COSTANT
CE2	20	Mme LyriANE CHERBO
CM1	24	M. Paul FORTIN
CM2	11	M. Franck VILLARD

LA RENTREE SCOLAIRE

1990 : 194 élèves

1997 : 188 élèves

2018 : 135 élèves

constante des effectifs a de quoi interpeller et inquiéter. Souhaitons qu'il s'agisse là d'un plus bas dans une école qui aura donc su accueillir près de 200 enfants jusqu'au tournant des années 2000, et que les prochaines rentrées verront les effectifs grossir à nouveau !

La rentrée scolaire 2018 s'est déroulée par un temps clément et dans une bonne humeur manifeste et sans encombre apparente : quelques rares pleurs parmi les plus jeunes, enthousiasme et plaisir des retrouvailles pour la plupart, des parents toujours en grand nombre pour ce rendez-vous, une équipe enseignante très stable, une association de parents d'élèves dans les



starting-block offrant cafés et gâteaux sous le barnum, le Maire et les élus à l'écoute. Pourtant, en coulisse, la baisse notable des effectifs était de nature à inquiéter les intervenants: 135 enfants répartis en 6 classes de 22 ou 23 élèves, 6 classes maintenues, la chose est confirmée, aujourd'hui validée, ce dont l'on ne peut que se réjouir.



L'équipe enseignante 2018-2019

Mme Chrystelle ARZE	PS/MS	23 enfants
Mme Christine ZELEK	GS/CP	22 enfants
Mme Nathalie HERVE	CP/CE1	21 enfants
Mme Stéphanie POIRAUD	CE1/CE2	22 enfants
Mme Marie BARRIER	CE2/CM1	23 enfants
Mme Vanessa LEPELTIER	CM1/CM2	23 enfants

Soirée Halloween à Solers



Entre le Bal des sorciers animé par le Comité des Fêtes de Solers, la chasse aux bonbons dans les différentes maisons décorées (certaines n'hésitant pas à ouvrir leur jardin effrayant !) et dans les rues sombres de la commune, la soirée aura à nouveau connu un grand succès malgré la pluie.



Lors d'un concours d'élégance un peu particulier, le jury a décerné le prix du plus horrible déguisement parmi les jeunes enfants présents, mais ce sont tous les participants et leur enthousiasme qui remportent le trophée 2018 !



Deux exemplaires (parmi d'autres !) de citrouilles bien réalisées aperçues dans le village.

ELA, ils ont mis leurs baskets pour battre la maladie !

Jeudi après-midi, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 rejointes par les CP de Mme Zelek, les CP-CE1 et CE1-CE2 ont couru au stade pour faire symboliquement un «pied-de-nez» à la leucodystrophie. C'est ainsi qu'ils ont clôturé cette semaine ELA qui s'était ouverte par la dictée du lundi 15 octobre que les élèves de cycle 3 firent très sérieusement après

avoir visionné un DVD donné par l'association expliquant brièvement les causes et les conséquences de cette maladie.

Un grand merci aux enfants pour leur investissement dans cette action et merci à ceux qui ont fait un don à l'association.



Le PAJ, la bonne idée pour les 11-17 ans de Solers !

Les vacances de la Toussaint étaient l'occasion pour les jeunes de profiter du PAJ avec Manon et Noam et de son programme haut en couleur: grands jeux comme «60 secondes chrono», jeux sportifs, activités créatives, culinaires avec entre autre la préparation de la soirée tartiflette & loto. Les sorties n'ont pas été en reste, le PAJ a emmené 22 jeunes au parc Asterix pour une journée inoubliable. Ils ont également mené l'enquête à l'Escape Game de Brie Comte Robert. Et enfin, ils ont cartonné des «strikes» au bowling de la cartonnerie ! Les jeunes ressortent enchantés de leurs vacances.

Noam et Manon vous attendent chaque mercredi de 14h à 19h et pendant les vacances de Noël du mardi 2 au samedi 5 janvier exceptionnellement. Renseignements des inscriptions et du programme en mairie ou par mail à ejsolers@gmail.com.



Constructions en briques à l'école

C'est avec le même engouement que l'an passé pour les kaplas, que les élèves de la PS au CM2 se sont rués sur les briques. Après avoir écouté attentivement (ou pas...) les explications de Marie l'animatrice dédiée à cette activité, ils se sont

alors lancés dans la construction d'une ville. Des maisons à la Tour Eiffel, en passant par des immeubles, des fermes et une école, tous ont réalisé des édifices plus ou moins spectaculaires. À 17h00, les parents disponibles ont pu venir voir l'exposition réalisée par leurs enfants, tandis que les membres de l'APES proposaient à ceux qui le souhaitaient des crêpes et des gaufres. Voilà de quoi clôturer de manière sympathique cette première période de l'année scolaire !



Appelez-la Nicole !

Si vous avez assisté ne serait-ce qu'une seule fois à une manifestation de notre village vous l'avez sûrement rencontrée. Soit en uniforme de la sécurité, soit avec des rubans de multiples couleurs pour une démonstration de Gymnastique Rythmique et Sportive entre autres aux spectacles de la Saint-Jean Mais qui est-elle ? que cache t'elle derrière son éternel sourire. Nicole est un personnage de Solers c'est pour cela que nous tenons à vous la présenter.

Ancienne petite fille de berger Nicole a toujours gardé l'amour de la nature. Dans les années 1990, voulant profiter du charme de la campagne elle passe tous ses week-ends à Solers dans une caravane. Puis, attirée par la douceur de vivre de ce village, elle s'y installe dans une petite maison Chemin du Dessous des Salles.

Gymnaste de haut niveau, Judokate, après avoir beaucoup voyagé en Europe, elle obtient un CAP d'herboriste puis un CAP de boulangère. En parallèle, elle suit des cours de sécurité routière. Nicole continue son entraînement et enseigne la G.R.S dans les écoles.

En 1997, Nicole atteinte d'un cancer du sein, décide de se battre, son arme: la peinture. Elle peint le jour, la nuit, pour éviter de penser. La vie ne l'épargne pas, nouvelle épreuve, elle se fait renverser par



heureusement ses mains ne répondent plus aussi bien. De désespoir elle jette tout: peintures, pinceaux ; seuls quelques tableaux échappent à ce grand coup de balai ! Se retrouvant seule, elle déménage dans sa maison actuelle qu'elle finira par acheter grâce à sa petite retraite. Pendant plus d'un an, Nicole, malade, vit sans eau et sans électricité. Des bougies et un petit poêle, sont l'unique confort même en plein hiver. Malgré toutes ces épreuves, c'est toujours avec le sourire que nous la croisons, pas une seule fois elle n'a laissé paraître son désespoir. Bien au contraire elle a réussi à vaincre la maladie et assurer un confort dans sa maison.



N'a-telle pas ainsi sauver deux chevaux alors qu'ils s'échappaient d'un champs en plaçant sa Fiat Uno en travers de leur chemin... une anecdote, une de plus, il y en a tant autour de Nicole !

Sa directrice artistique qui l'a accompagnée lors de l'organisation de spectacles sur Briecomte-Robert, résume très bien en ces termes la personnalité de Nicole:

«Aussi volontaire que chaleureuse, aussi modeste que convaincante, Nicole se hasarde sur la scène avec un talent qui n'a d'égal que son courage» Authentique, positive, avec un savoir-être exceptionnel, si vous la croisez n'hésitez pas à échanger avec elle,

Bravo Nicole !



Nicole en démonstration au ruban

Passionnée et généreuse pendant de nombreuses années comme bénévole, elle anime au centre de rééducation de Coubert, assure la sécurité routière, mène les chars et les fanfares et s'occupe de la protection animale.



Avec les chiens guides d'aveugle

D'ailleurs prenez le temps de passer devant chez elle à Noël car c'est avec beaucoup d'imagination qu'elle la décortique chaque année.

Maintenant c'est la sécurité routière qui est au centre de la vie de Nicole. Elle déplore entre autres les motos, les véhicules, les bus qui ne respectent pas du tout la limitation de vitesse et le stationnement. Toutefois elle pense que le dialogue et la prévention sont plus utiles que la répression.

À chaque manifestation, Nicole est présente. Dans sa tenue officielle offerte par la gendarmerie, volontaire, son sourire vous dit que vous pouvez compter sur elle.

Dans toutes les occasions, elle reste calme, sereine et tout se passe bien. Gardienne de la sécurité, Il n'est pas rare que gendarmes et policiers lui fassent appel.



Une association de parents d'élèves, comment ça marche ?



Médiateurs entre enseignants, élus et parents, les parents ont pour mission première de défendre l'intérêt des enfants, tout en maintenant le lien entre tous les «acteurs» de l'école. Ils sont présents aux 3 conseils d'école de l'année.



Une association de parents a également pour but de récolter des fonds pour financer des sorties, des projets ou du matériel pédagogique en accord avec les enseignants. L'APES s'inscrit dans cette démarche.

Le savez-vous

Ça bouge à l'école de Solers !

ENSEMBLE, il est possible de concrétiser de nombreux projets pour faire vivre l'école. Nous répondons présents à chaque occasion (forum des associations, ventes de crêpes ou de gâteaux, Halloween, Solerthon, fête du printemps ou de fin d'année...), pour permettre aux familles de se rencontrer et vivre des moments de convivialité. Nous veillons à être sur TOUS LES FRONTS en nous rendant le plus disponibles et motivés, et ça marche !!!

Ça s'est passé à l'A.P.E.S l'année dernière !!

Hormis les nombreuses animations que nous avons programmées, nous avons lutté auprès de l'académie pour éviter la fermeture d'une classe à la rentrée de septembre et notre obstination a payé ! Nous avons également aidé les enseignantes à aménager puis à agrandir une salle-bibliothèque grâce à une participation financière pour acheter du

mobilier ; les enfants ont découvert à la rentrée de novembre cette bibliothèque pour des voyages via la lecture !

L'investissement dans l'achat de cordes à sauter a permis de compléter le matériel pédagogique des enfants. Enfin, nous étions présents lors du festival du livre, permettant aux enfants de découvrir des nouveautés dans la littérature, sans oublier notre contribution au départ en 6ième des CM2, à qui nous offrons à chacun une carte cadeau «Cultura».

Le mot de la fin

Nous tenons à saluer Mme Vanessa Lepeltier, la directrice de l'école pour la 2ième année, qui nous permet volontiers de prendre place au sein de l'école pour mener à bien des projets en commun. Nous continuerons à déployer nos talents et nos compétences au sein de notre équipe de parents. En effet, nous avons encore plein d'idées et de ressources pour faire vivre notre association. Nous allons mettre tout notre cœur, notre bonne humeur, notre disponibilité pour œuvrer dans l'intérêt de l'ensemble des petits solersois.



A vos agendas ! Ce n'est donc pas fini !

Prochaine étape : un après-midi autour d'ateliers en lien avec Noël le samedi 15 décembre, sans oublier la vente de gâteaux au profit du téléthon.

Il y aura encore une animation autour du jardinage : des enfants ont d'ailleurs commencé à planter des bulbes de fleurs (avec la collaboration des « jardins familiaux »)

XXème Chapitre pour la Commanderie des Chevaliers de Saint-Grégoire



L'association solersoise avait en ce 10 novembre convié confréries amies et chevaliers à défilé en habits d'apparat dans le village pour un spectacle haut en couleurs.

Michèle Peyron, députée de la circonscription avait répondu présente.

Au programme de la journée : visite et parrainage des vignes de Solers, concert de musique sacrée (voir page 18) et cérémonie du XXème chapitre, avant une soirée gastronomique et dansante dans la salle des fêtes de Solers.



Brie des Rivières et Châteaux, notre nouvelle intercommunalité

Depuis le 1er janvier 2017, Solers a rejoint la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Depuis deux ans, celle-ci mène ainsi de nombreuses actions pour notre quotidien. Ce mois-ci, le Solersois vous invite à (re)découvrir votre interco en revenant sur son rôle, ses compétences, ses actions et ses projets.

La Brie des Rivières et Châteaux est née il y a maintenant près de deux ans suite à la fusion de 31 communes issues des cinq anciennes intercommunalités (Gués de l'Yerres, Brie Centrale, Yerres à l'Ancoeur, Vallées et Châteaux et Pays de Seine). Réunissant plus de 37 000 habitants, ce nouveau territoire, ancré dans la ruralité à 1h de Paris, bénéficie de nombreux atouts. Les principaux ? Un environnement où il fait bon vivre, des paysages et des sites historiques reconnus comme le Château de Blandy-les-Tours ou la collégiale de Champeaux et un très fort potentiel de développement économique et touristique.

Comment ça marche ?

Les élus communautaires assurent la direction politique de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux. Ils représentent leur commune au sein du conseil communautaire et portent le projet intercommunal. Ils votent le budget de la Communauté de Communes et prennent les décisions relatives à l'exercice des différentes compétences. Le conseil communautaire compte 52 élus et 23 suppléants et est présidé par Christian Poteau, maire de Machault, élu par ses pairs lors de la séance d'installation du 3 janvier 2017. L'assemblée compte également 15 vice-présidents en charge d'une ou plusieurs compétences.

Le Président : Christian Poteau, maire de Machault



Les 15 vice-présidents

Jean-Marc Chanussot

1^{er} vice-président en charge de l'eau potable et de la cohésion du territoire
Maire de Grisy-Suisnes

Jean Barrachin

1^{er} vice-président en charge de l'assainissement et GEMAPI
Maire de Guignes

Alain Mazard

1^{er} vice-président en charge des finances
Maire du Châtelet-en-Brie

Daisy Luczak

4^e vice-présidente en charge du développement économique et des relations avec la Région
Maire de Courquetaine

Jean-Louis Thiériot

5^e vice-président en charge de la culture, du tourisme et des relations avec le Département et la Région
Maire de Beauvoir de 2014 à 2018, puis Député de Seine-et-Marne

Louis-Marie Saout

6^e vice-président en charge de la mutualisation
Maire de Coubert

Jean-Pierre Huchet

7^e vice-président en charge de la collecte des déchets et ordures ménagères
Maire de Pamfou

Marilyne Laporte

8^e vice-présidente en charge de la petite enfance
Maire de Sivry-Courtry

Gilles Groslevin

9^e vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
Maire de Solers

Béatrice Mothré

10^e vice-présidente en charge de l'aide à domicile et du logement
Maire de Fontaine-le-Port

Daniel Aimar

11^e vice-président en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement
Maire de Féricy

Marième Tamata-Varin

12^e vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse
Maire de Yèbles

Jean-Pierre Girault

13^e vice-président en charge de l'aménagement et développement numérique
Maire de Bombon

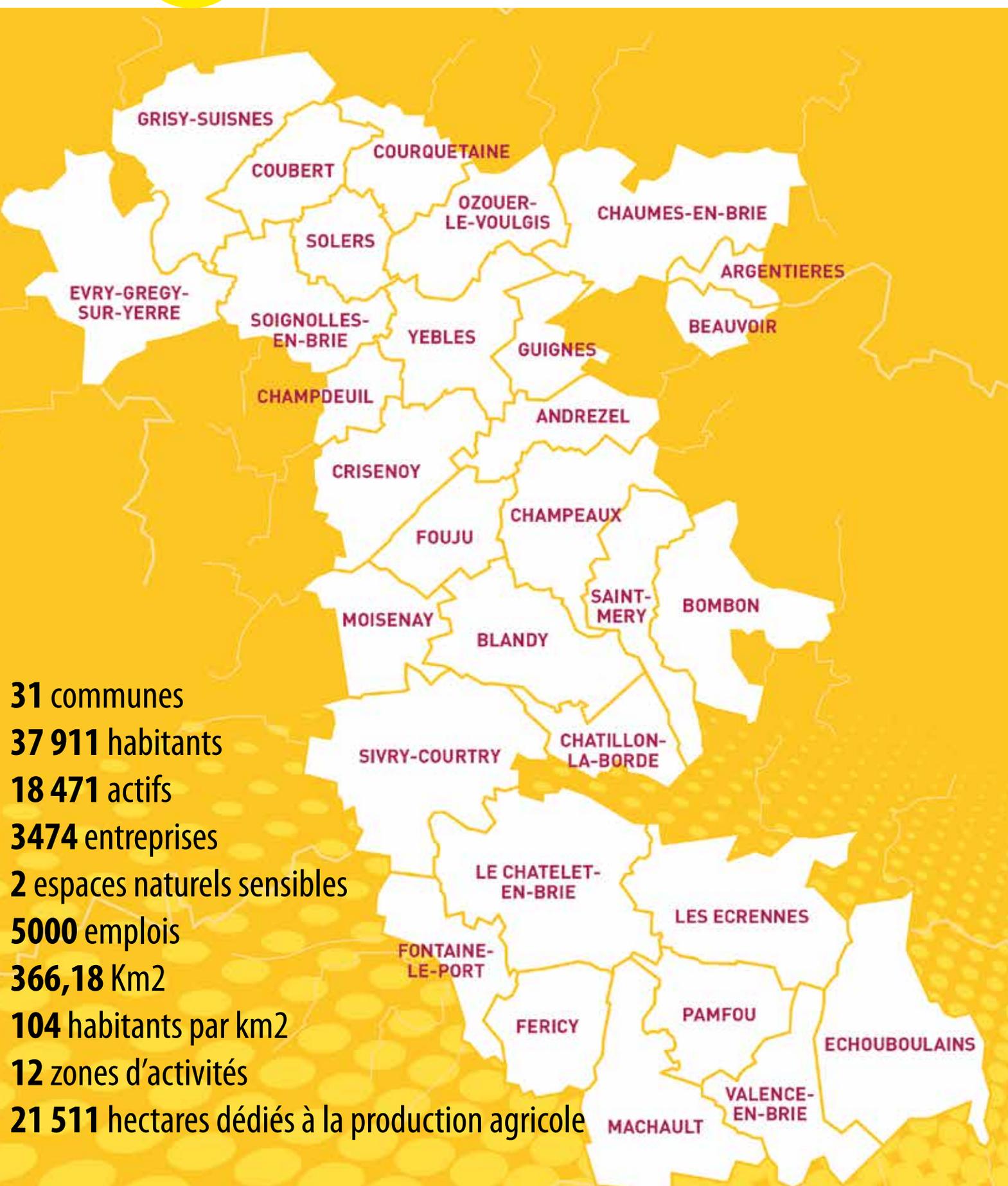
Michel Decraene

14^e vice-président en charge de la promotion des événements et des équipements sportifs
Maire de Fouju

André Ducelier

15^e vice-président en charge de la mobilité et des transports
Maire d'Echouboulains

Brie des Rivières et Châteaux, en chiffres



31 communes

37 911 habitants

18 471 actifs

3474 entreprises

2 espaces naturels sensibles

5000 emplois

366,18 Km²

104 habitants par km²

12 zones d'activités

21 511 hectares dédiés à la production agricole

Des actions et des projets pour votre quotidien

Dès 2017, les élus de la Brie des Rivières et Châteaux ont exprimé leur volonté de maintenir les services préexistants sur les ex-intercommunalités et de les étendre à l'ensemble du territoire.

En matière de solidarité, la Communauté de Communes propose ainsi deux lignes de navettes seniors, un service d'aide à domicile et un service de portage de repas pour les personnes fragiles et/ou en perte d'autonomie. Elle assure aussi le fonctionnement d'une épicerie solidaire située à Coubert.

Dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, la Brie des Rivières et Châteaux assure la gestion de deux accueils de loisirs intercommunaux, l'un situé à Coubert, l'autre au Châtelet-en-Brie. Ces deux structures peuvent accueillir 307 enfants de 3 à 12 ans les mercredis en période scolaire et du lundi au vendredi en période de vacances. L'intercommunalité apporte également un soutien aux activités scolaires et aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) communaux.

Pour ce qui est de la petite enfance, l'intercommunalité propose un service de crèche familiale et pilote les actions du Relais assistantes maternelles ouvert à l'ensemble du territoire depuis le 1er janvier 2018. Un système de guichet unique sera prochainement mis en place pour encore mieux accompagner les familles dans leur recherche de mode de garde et une micro-crèche ouvrira ses portes à Machault en mars.

Pour la culture, la Communauté de Communes anime des projets communs avec les bibliothèques implantées sur l'ensemble du territoire (expositions, animations, etc...).

La Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux assure enfin la gestion de la collecte des ordures ménagères, l'entretien des réseaux d'eau potable et d'assainissement et le développement du réseau numérique via la mise en œuvre d'un plan de déploiement de la fibre sur tout le territoire d'ici à 2025.



Quelles compétences ?

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Accueil des gens du voyages
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Compétences optionnelles et supplémentaires

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipement culturels et sportifs d'intérêt communautaires
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Eau et assainissement
- Aménagement numérique
- Réseau de lecture publique
- Organisation d'événements sportifs ou culturels à rayonnement intercommunal
- Défense et incendie
- Transport

+ d'infos

www.briedesrivieretchateaux.fr

Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux
1 rue des petits champs, 77820 Le Châtelet en Brie
Tél : 01 60 66 67 10 - Fax : 01 60 66 67 16 - email : accueil@cbbrc.fr



Vos services

ALSH intercommunaux

2, rue des Petits Champs
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 66 67 60

2, rue Jean Jaurès
77170 Coubert
Tél. : 01 64 16 06 33

Crèche familiale

2, rue des Petits Champs
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 66 67 10

Action sociale

1, rue des Petits Champs
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 66 67 10

Relais assistantes maternelles

2, rue Jean Jaurès
77170 Coubert
Tél. : 01 64 16 46 72
Courriel : ram@ccbrc.fr

6, route de Fontaine-le-Port
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 66 65 69
Courriel : ram2@ccbrc.fr

Action culture / Réseau de lecture publique

6, route de Fontaine-le-Port
77820 Le Châtelet-en-Brie
Tél. : 01 60 66 67 10

Service eau et assainissement

1, rue Saint Nicolas
77390 Guignes
Tél. : 01 60 66 64 00





Born2Dance

Pour la troisième année, nous faisons danser les enfants de 4 à 18 ans, auxquels s'ajoute un cours d'adultes. Pour cette saison 2018-2019, le programme est très chargé car nous nous produisons un peu partout dans le département sans compter les différentes manifestations et les forums en fin d'année, ainsi que la fête de la Saint-Jean à Solers. Une nouveauté cette année : c'est le groupe des ados qui va commencer les concours.

TOUS LES MERCREDIS :



13h45-14h30 Eveil à la Danse (4-5 ans)
14h30-15h15 Initiation à la Danse (6-7 ans)
15h30-17h00 Modern/Jazz Enfants (8-10 ans)
17h00-19h00 Modern/Jazz Ados (11-15 ans)
20h00-22h00 Modern/Jazz Ados

Maggali Renel : 04 06 70 58 18



SOLERTHON

L'association SOLERTHON dans les starting-blocs pour le Téléthon 2018



Le programme est, comme chaque année, ambitieux. Le Téléthon 2018 à Solers est notamment cette année le théâtre d'un tournage relayé par France Télévision à l'occasion

d'une randonnée empruntant le Chemin des Roses, en accord avec le département de Seine-et-Marne, mais aussi la bourse aux jouets, la représentation théâtrale offerte par la troupe P'Art Coeur, la soirée des « Talents de Solers », la soirée Chroucroute du Comité des fêtes, les crêpes de l'APES et nombre d'autres rendez-vous du grand week-end des 7 au 9 décembre. Si le calendrier de publication de ce magazine ne permet pas de relayer ici correctement cette édition 2018, il est possible de contribuer au succès de ce rendez-vous annuel en donnant tout au long de l'année.

Email : telethon.de.solers@gmail.com



Solers tennis de table

Tennis De Table Solers

Solers TT a repris du service à la rentrée 2018 après une saison 2017-2018 pleines de promesse. Solers TT1 a ainsi intégré la Division 1 du championnat départemental. Bravo à tous pour ce superbe résultat !

À l'occasion de la fête de la Saint-Jean, la coupe Jean Monnier a donné lieu à de belles passes d'armes entre pongistes amateurs, débutants ou chevronnés, tous passionnés.

Retrouvez Solers TT sur Facebook



Tournoi Hervé Monnier lors des fêtes de la Saint-Jean

FORUM DES ASSOCIATIONS 2018

Le « Forum des associations » est considéré, à juste titre, comme un rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre. L'édition 2018 n'a pas dérogé à la règle. Le tissu associatif Solerçois, toujours dense et dynamique, proposant de très nombreuses activités sportives, culturelles ou à vocation solidaire, a pu à cette occasion trouvé son public venu en grand nombre. La Municipalité, par l'intermédiaire du CCAS, avait, comme l'an passé, attribué un bon associatif d'une valeur de 15 euros.



Premières vendanges à Solers depuis plus d'un siècle !



Nous n'attendions pas de raisin la première année. Nous avons dû nous rendre à l'évidence, et faire notre première vendange. Certes, il n'y a pas de quantité importante et les quelques grappes cueillies délicatement par les membres de l'association des Compagnons des Vignes des Coteaux du Sol d'Yerres

présents à 11h00 à la parcelle du Dessous des salles, ont révélé une qualité remarquable. Il est vrai que le soleil a régné en maître incontesté cet été. De quoi laisser prévoir une excellente récolte l'année prochaine, avant celle de 2021 qui devrait être vinicole. Le sol est propice à la vigne, dans la

tradition de ce secteur où il y a un siècle, elle existait fièrement. Ce travail s'est fait sous l'œil attentif de notre directeur viticole Christian et du président Patrick, entre autres sans oublier personne, dont notamment la visite du maire Gilles Groslevin. « Le Chardonnay est le grand

cépage blanc français. Il est le bijou chic des femmes qui savent vivre, en raison de l'élégance de son style rond et floral. » Mais patience, encore deux années ce qui ne fait que 24 mois ! En attendant, le président nous a convié au « cidre » sur place pour marquer l'événement.

Concert de musique sacrée en l'église de Solers

Le 10 novembre, l'Ensemble vocal et instrumental de Chatillon, invité par la Commanderie des chevaliers de Saint-Grégoire a donné un beau concert de musique sacrée Espagnole en l'église de Solers.



SOLERS'S DANCE

«Made in Broadway» a rempli l'amphithéâtre de Grisy-Suisnes le 16 Juin. Les élèves

de l'école de danse, de toutes générations, ont présenté le spectacle de fin d'année devant un public conquis.





Bienvenue « aux trois coups de Solers »

Ça s'est passé au théâtre de solers !

L'association a embauché Franck Duneufjardin dès septembre 2017, pour assurer les cours des plus jeunes et les préparer à s'exprimer en groupe.

Le week-end des 7 et 8 juin a vu les groupes se produire devant un public enthousiaste. Ce fut un week-end très chaleureux, au sens propre, car la chaleur était bien présente comme au figuré car l'ambiance était très conviviale !

Les plus jeunes ont revisité «Le petit chaperon rouge» devenu «Petit chaperon fou» avec énergie et aisance sur scène témoignant qu'ils ont déjà un talent de comédien.



Les ados ont joué une pièce écrite et mise en scène par Franck, intitulée « Les contes grillés », contes extravagants mélangeant personnages de contes et contemporains au cours d'une lecture aux enfants, lors de leur coucher ; un mélange de périodes et de personnages qui a plongé le public dans l'imaginaire.



Quant au groupe des jeunes, il a interprété une pièce comique «Qui est-ce?» où il fallut



élucider un meurtre au cours d'un procès faisant partie d'un show télévisé. Le public a pu observer un avocat dépassé, un juge discret, un inspecteur excentrique, et des suspects tous inquiétants. Ils nous ont vraiment impressionnés !



A noter : Quelques extraits sont disponibles sur notre page FB «Les 3 coups de Solers». Le week-end suivant, le groupe d'adultes a emmené le public dans les années trente, grâce une ambiance feutrée, un superbe décor, des costumes d'époque.



Le diamantaire Mr Jeffries a été assassiné dans sa demeure parisienne. Des diamants ont disparu. Le crime a été commis alors que seuls, se trouvaient dans la maison, un vieil ami de la victime sourd et impotent, la cuisinière et la femme de chambre. Deux inspecteurs mènent l'enquête ; chacun a ses propres méthodes ; lequel saura démasquer le coupable ?

Ceux qui n'ont pu comprendre ou saisir tous les méandres de cette enquête, ont pu revoir la troupe des adultes en octobre à Yèbles, où elle s'est produite une dernière fois. La salle était bien remplie pour dire en revoir à cette belle pièce !

Prochain acte : la relève à Solers !

Nous avons eu le plaisir de voir ou de revoir tous ces jeunes qui sont montés sur les planches, lors du forum des associations du 7 septembre dernier. La relève est là ! Nous sommes heureux de constater que ceux qui ont «gouté» aux coulisses des cours de théâtre sont toujours motivés pour pratiquer cet art riche en émotions. En revanche, nous avons le regret de voir partir de jeunes et talentueux comédiens du «groupe jeunes», appelés ailleurs pour des études supérieures. Nous tenons à les remercier pour leur investissement, leur bonne humeur et leur volonté de donner le meilleur d'eux-mêmes sur scène pendant toutes ces années.

Un nouveau projet est d'ores et déjà en cours de recherche pour la troupe des adultes. On compte à nouveau sur vous pour nous retrouver en juin 2019 pour passer un moment de plaisir !

THEATRE
Les 3 coups de Solers
Présentent
Le groupe enfant
Dans
Le chaperon fou
D'Ann ROCARD



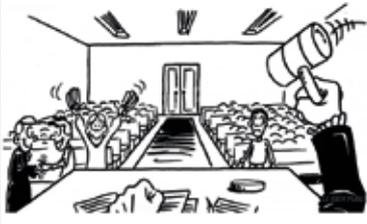
Le vendredi 8 et samedi 9 juin 2018
A partir de 20h30 Salle des fêtes de Solers
Réservation au 06.32.35.37.71/06.47.03.06.57
Contactiles3coupsdesolers@gmail.com
Suivez-nous sur facebook@les-3-coups-de-solers

THEATRE
Les 3 coups de Solers
Présentent
Le groupe ado
Dans
Contes Grillés
De Franck



Le vendredi 8 et samedi 9 juin 2018
A partir de 20h30 Salle des fêtes de Solers
Réservation au 06.32.35.37.71/06.47.03.06.57
Contactiles3coupsdesolers@gmail.com
Suivez-nous sur facebook@les-3-coups-de-solers

THEATRE
Les 3 coups de Solers
Présentent
Le groupe jeune
Dans
QUI EST-CE ?
De Renaud LOIZEAU



Le vendredi 8 et samedi 9 juin 2018
A partir de 20h30 Salle des fêtes de Solers
Réservation au 06.32.35.37.71/06.47.03.06.57
Contactiles3coupsdesolers@gmail.com
Suivez-nous sur facebook@les-3-coups-de-solers

Vie Municipale

Fête de la Saint-Jean 2018, un grand millésime !



Le secret d'un grand méchoui par les bénévoles du village !



Ponctué par de multiples animations, le week-end des 23 et 24 juin a vu se dérouler une belle fête de la Saint-Jean à Solers. Sous un grand soleil, les nombreux spectateurs ont pu assister et profiter non-stop des différentes démonstrations offertes par les associations soleroises. Le Solerthon et la Fourmil'Yerres avaient installé leur stand sur la place, le club de judo a ouvert le bal sur l'estrade, suivi des nombreux groupes de danseurs, Born2Dance, Soler's Dance puis les danseurs antillais. Vers 19h30 pouvait démarrer le

grand repas du Comité des fêtes de Solers, un méchoui géré de main de maître par les bénévoles du village. Plus de 230 convives avaient pris place sur le grand chapiteau.

Après le dîner, équipés de flambeaux, les participants se sont rendus vers la lieu du feu d'artifice avant de revenir sur la place pour un bal cette année très populaire.

Un grand succès pour cette édition qui s'est terminée le dimanche avec les tournois de tennis de table Hervé Monnier et de football sur le stade.



Distribution des flambeaux et colliers fluo.



La municipalité tient à remercier chaleureusement tous les intervenants qui ont contribué par leur action à ce grand succès, en premier lieu et tout particulièrement, tous les membres du Comité des fêtes de Solers qui ont fait un super boulot avec tous les bénévoles du village, les employés des services techniques de la commune, les intervenants extérieurs, les associations qui nous ont offert de superbes prestations, ainsi que les élus présents (au premier rang desquels Sylvie Devot en chef d'orchestre). Un grand merci aussi à la météo qui cette année aura été avec nous et à notre députée, Michèle Peyron, qui nous a fait le plaisir d'une visite courtoise.



Le tournoi de Tennis de Table et la coupe Hervé Monnier.



Le stand de la Fourmil'Yerres.



Tournoi de foot le dimanche matin.



Le stand du Solerthon.





Le repas des aînés

Superbe groupe folklorique et jeunes du CMJ ont accueilli avec les élus nos anciens lors du repas annuel toujours aussi convivial et chaleureux.



Les jeunes du CMJ partagent le repas avec les anciens.



Brocante du 10 mai 2018

Les deux vide-greniers des 10 mai et 7 octobre ont connu des fortunes diverses du fait de la météo. En ce début octobre, de nombreux exposants avaient renoncé à affronter la pluie annoncée. Ces brocantes n'en restent pas moins des rendez-vous à la popularité non-démentie.





Commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918



Le cimetière de Solers a accueilli beaucoup de monde en ce 11 novembre 2018 pour la commémoration du centenaire de l'armistice. La belle cérémonie pleine d'émotion a vu tour à tour, le Maire, Gilles Groslevin, rendre hommage aux Morts pour la France, lire le discours du Président de la République Française, et les interventions magnifiques des enfants de l'école Louis Aragon de Solers : chant, lectures puis une Marseillaise devant le monument aux Morts ; un magnifique moment de mémoire et de réconciliation clôturé par le dépôt de gerbes, avant que tous ne se retrouvent à la salle des fêtes pour le verre de l'amitié. Merci aux « enfants de la paix », merci aux enseignantes, merci à tous d'être venus si nombreux pour cette cérémonie du souvenir.





Journée du deuil national allemand au cimetière militaire de Solers



Solers abrite un des principaux cimetières militaires allemands. Chaque année depuis 1960, lors du premier dimanche qui suit le 11 novembre, ce lieu de recueillement est le théâtre des cérémonies du souvenir à l'occasion de la journée du deuil national allemand. En cette année du centenaire

de l'armistice marquant la fin de la Grande guerre, la cérémonie a revêtu un caractère particulier. Les élèves du lycée international de Fontainebleau ont lu des poèmes dans les deux langues avant que le Colonel Ingo Sarah, chef de corps de la délégation allemande, ne prononce, au nom de

l'ambassadeur d'Allemagne en France, un discours remarqué sur la paix et l'amitié entre nos deux pays au sein de l'Europe. La délégation allemande a ensuite convié l'ensemble des invités à partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes de Solers.



Un geste très fort et remarquable en cette année de commémorations du centenaire de 1918: l'Union Nationale des Combattants, qui fête également son centenaire cette année, a offert à la délégation allemande un drapeau tricolore datant de la guerre de 1870 !



Un obus de 1916 retrouvé dans un champ de Solers !

Début avril, Daniel Dollé a retrouvé un obus d'un canon 37 datant de 1916. Il a été récupéré par le service de déminage.



Cérémonie commémorative en hommage aux victimes de la catastrophe ferroviaire du 10 août 1918



Certains sont surpris de voir graver sur les 19 des croix du carré militaire du cimetière de Solers, la date du 10 août 1918, comme si la commune avait connu ce jour-là une bataille. La « bataille de Solers » n'a pas eu lieu en tant que telle. Ce jour-là, c'est le viaduc qui franchit l'Yerres à Solers qui fût le théâtre d'une effroyable catastrophe ferroviaire : un drame au triste bilan de 24 morts, 61 blessés et 101 chevaux tués. Dans un article publié dans le Solersois No41,



Madeleine Morgen, Gilles Groslevin et Laurent Messageot énoncent la longue liste des victimes de l'accident, morts pour la France.



le Club Histoire de Solers revient sur le déroulé de cette funeste nuit.

Et c'est à l'endroit même où le drame est survenu il y a 100 ans, que s'est déroulée ce 15 septembre, une cérémonie émouvante pour rendre un hommage appuyé aux victimes.

Le Souvenir Français représentant les Anciens Combattants, Michèle Baudequin et les membres du Club Histoire de Solers, ainsi que les habitants venus en nombre avaient pris place autour de Gilles Groslevin, Maire de Solers, de ses adjoints et conseillers municipaux, et de Madeleine Morgen, Maire-adjointe, représentant la mairie de Soignolles-en-Brie.

De nombreuses personnalités locales avaient tenu à s'associer à la commémora-

tion: Jean-Pierre Girault, Maire de Bonbon, représentant la communauté de commune CCBRC, de Jean-Marc Chanussot, pour le conseil départemental, des anciens maires de Soignolles et de Solers, Mme Lavaux et Mr Vaissière, d'André Ducelier, maire d'Echouboulains, ainsi que de Michèle Peyron, députée de la circonscription et de Félix Bouvet pour le Conseil Municipal des jeunes de Solers.

Lionel Guerrot, arrière-petit-fils du soldat Burel qui se trouvait dans un des trains et qui décéda des suites de ses blessures, était également présent et particulièrement ému.

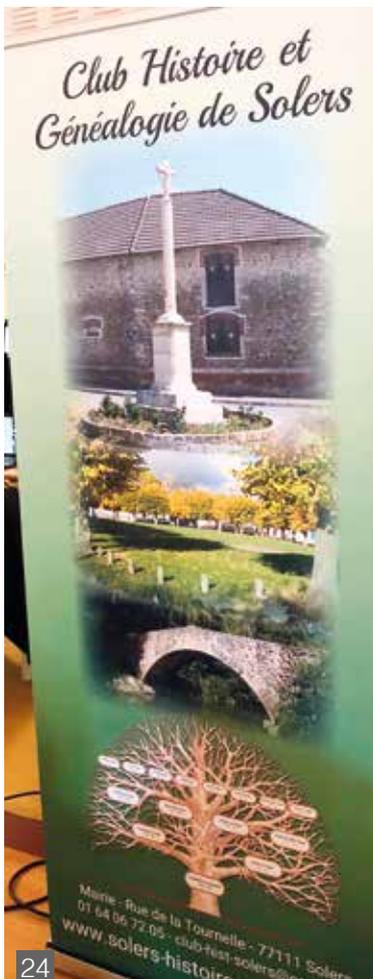
À l'issue de la cérémonie, la Municipalité a offert le verre de l'amitié remerciant chacun de sa présence en cette année des commémorations du centenaire de la fin de la Grande Guerre.



15 septembre 2018, commémoration du centenaire de l'accident de train survenu sur le viaduc de Solers le 10 août 1918

Ça s'est passé hier à Solers

par le Club Histoire et Généalogie de Solers



C'est au cours d'une belle matinée ensoleillée que s'est déroulée la cérémonie officielle concernant le centenaire de l'accident de trains du 10/8/1918, en présence de nombreuses personnalités de Seine et Marne.

Un livret souvenir concernant son arrière-grand-père, réalisé par le Club Histoire, lui a été remis au cours de cette commémoration. Après cette cérémonie un verre de l'amitié a été offert par la commune. Le Club histoire de



A cette occasion le Club Histoire a réussi à retrouver Lionel GUERROT, arrière-petit-fils du soldat BUREL René qui se trouvait dans un des trains et qui décéda des suites de ses blessures le 11/8/2018 à Melun où il est inhumé. Très ému par l'hommage rendu à son arrière-grand-père, Lionel GUERROT nous a expliqué qu'il avait, de son côté, fait des démarches pour faire inscrire le nom de son arrière-grand-père sur le monument aux morts de Pont-Croix, commune de sa naissance.

son côté a invité Lionel et Christine, venus du Finistère où ils résident, au restaurant afin de terminer ensemble cette émouvante journée.



Solers dans la Grande Guerre de 14/18



<p>ALAINE Julien Né à Solers le 06/10/1885 charretier Soldat au 42ème bataillon des chasseurs à pied Disparu à Vimy (62) le 08/10/1914 à 29 ans</p>	<p>MENARD Jules Né à Solers le 17/12/1896 garde champêtre Soldat au 2ème Régiment d'infanterie Disparu à Vauxaillon (02) le 05/05/1917 à 21 ans</p>
<p>RIVERT Albert Né à Solers le 24/09/1889 cultivateur Trompette au 13ème régiment des Dragons Intoxiqué par les gaz à Villers- Mamery (51) le 29/10/1915 à 26 ans</p>	<p>CHAUVEAU Gaston Né à Solers le 12/12/1889 garde moulin Soldat au 70ème Régiment d'infanterie Disparu à Cheppy (55) le 22/09/1914 à 25 ans</p>
<p>BRUNNER Robert Né le 28/06/1897 à Solers ouvrier agricole Soldat au 412ème Régiment d'infanterie Mort de ses blessures à Tigny (62) le 21/07/1918 à 21 ans</p>	<p>MENARD Simon Né le 02/10/1898 à Solers cultivateur Soldat au 169ème Régiment d'infanterie Disparu à Autrèches (60) le 21/04/1918 à 20 ans</p>
<p>MOREL Marcel Né le 16/03/1893 à Solers charretier Soldat au 4ème Régiment des cuirassiers Tué à l'ennemi à Bois de Cernay (51) le 26/09/1918 à 25 ans</p>	<p>THOMAS Léandre Né le 08/09/1877 à Yébles berger Soldat à la 12ème section COA Tué par une bombe à Dunkerque (59) le 09/02/1917 à 40 ans</p>
<p>MENARD Alfred Né le 28/07/1887 à Solers garde champêtre Soldat au 346ème Régiment d'infanterie Disparu à Bois le Prêtre (54) le 01/04/1915 à 28 ans</p>	

Afin d'honorer ceux qui ont perdu la vie et non de glorifier la victoire, près de 30 000 monuments aux morts sont construits de 1918 à 1925 en France. Le financement de ces monuments est en partie assuré par les communes. En 1919 une loi d'hommage aux combattants attribue des subventions aux villages. Cette subvention est proportionnelle aux pertes de la commune.

A Solers au cours de la séance du 21 Août 1920 « Sur l'avis du Maire Monsieur Pilot Albert, le conseil décide de demander une subvention pour l'érection du Monuments aux Morts élevé à la mémoire des enfants de la commune de Solers morts pour la France durant la Grande Guerre». Ce Monument se situe au centre du cimetière de Solers.

Commémoration du 8 mai 1945

Les jeunes du CMJ étaient présents au côté du maire pour ce 8 mai 1945 commémoré sous le soleil.

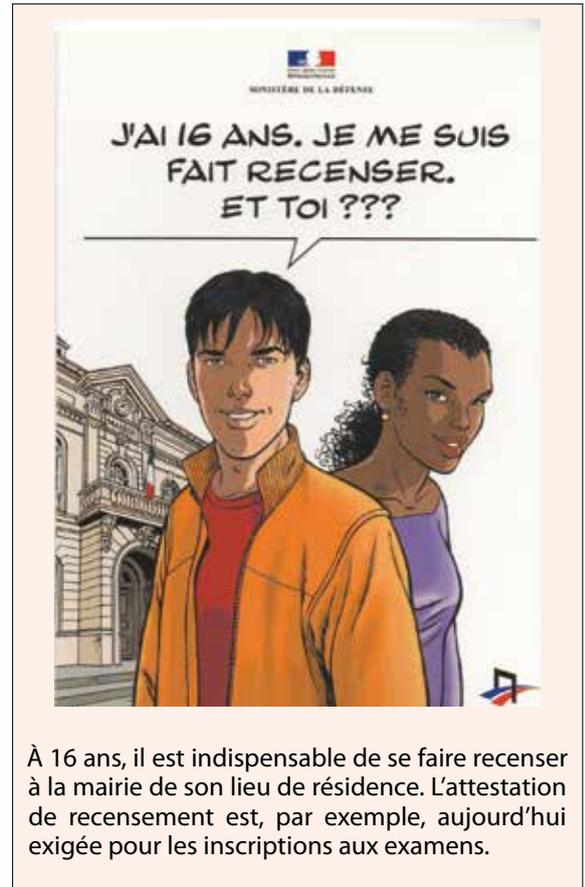
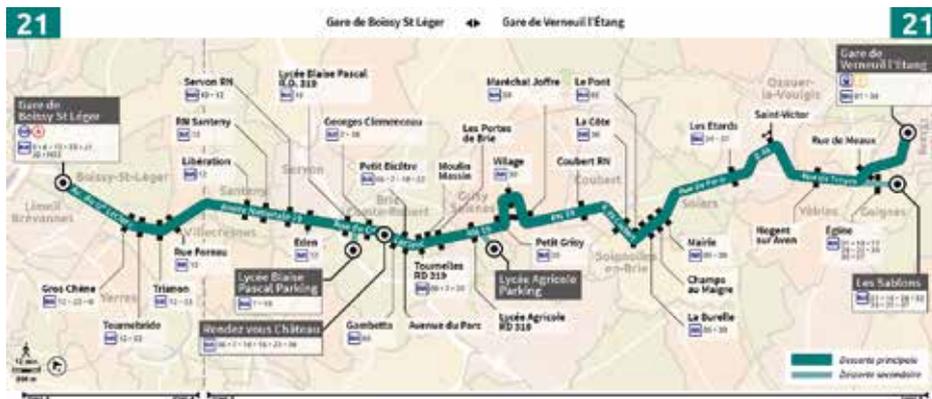


La Ligne 21 prolongée jusqu'à Verneuil-l'Étang, une excellente nouvelle !

Depuis la rentrée de septembre, la ligne 21 Arlequin, bien connue des Solersois, venant de Boissy-Saint-Léger, et dont le terminus était jusqu'ici dans la commune est dorénavant prolongée jusqu'à Verneuil-l'Étang et sa gare qui mène directement à Paris-Gare de l'Est.

Une excellente nouvelle notamment pour tous ceux qui se rendent à Paris fréquemment.

<https://www.transdev-idf.com/ligne-21/boissy-saint-leger-guignes/040-ARLEQU>



À 16 ans, il est indispensable de se faire recenser à la mairie de son lieu de résidence. L'attestation de recensement est, par exemple, aujourd'hui exigée pour les inscriptions aux examens.

Bacheliers et bacheliers récompensés

Les jeunes solersois ayant décroché leur Bac en juin 2018 étaient conviés en salle du conseil à la mairie le 24 novembre. Célia Lemoine, Maxime Justine, Victor Sautel et Adrian Szajnar avaient répondu à l'invitation.

Cette remise de récompenses initiée par Nathalie Ribette-Lumière et Stéphane Bois, est nouvelle à Solers et est amenée à se répéter chaque année, afin d'honorer la réussite scolaire des jeunes solersois.

Pot d'accueil des nouveaux Solersois !

Au début de l'été, les nouveaux solersois étaient conviés pour un pot d'accueil à la mairie. Ce rendez-vous est toujours l'occasion de faire connaissance avec les

familles concernées en toute convivialité, de se réjouir de leur choix pour Solers et de leur souhaiter la bienvenue dans notre village.



Amandine Samoey, une solersoise à l'honneur

À l'occasion de la 14ème soirée des Lauréats des métiers à Meaux, Amandine Samoey a été récompensée pour son B.M. III Coiffure (Promotion 2017).

Sylvie Devot, adjointe en charge des associations, de la culture et de la solidarité, était présente à ses côtés lors d'une manifestation très sympathique organisée par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'IM A du pays de Meaux- Pays de Montereau.



Pôle missionnaire Brie Sénart

L'ensemble pastoral Notre dame des Plaines de la Brie regroupe les églises St Martin de Solers, Soignolles, Lissy, Crisenoy, Champdeuil et Coubert

Rappel: notre groupement catholique de 6 villages fait partie avec Brie-Comte-Robert, où réside le Père Régis, et Grisy-Suisnes, d'un ensemble plus vaste, le pôle BRIE SENART

Maison paroissiale: 1 ter, Rue de la Tournelle 77111 Solers – Tél.01.64.06.72.13.

Prêtre référent: Père Régis EVAÏN – Tél.01.64.05.03.74

Coordinatrice de l'équipe d'animation pastorale: Manuela BALBO

Tél.06.09.62.48.05 -manuelabalbo@aol.com

Vous pouvez également joindre Marie-Thérèse Duneufjardin

Tél.01.64.06.66.81 ou 06.81.34.26.39 - mtdune@gmail.com

Information disponible sur affichage de la maison paroissiale et site de la paroisse de Brie-Comte-Robert.

MESSES DU SECTEUR TOUS LES DIMANCHES à 9H30

1er dimanche du mois: Église St Martin de SOLERS

2ème dimanche du mois: Église St Pierre de CRISENOY

3ème dimanche du mois: Église Ste Geneviève de COUBERT

4ème dimanche du mois: Église St Martial de CHAMPDEUIL

5ème dimanche du mois: Église St Pierre de LISSY

Nous avons la joie de nous retrouver chaque année en Pôle pour la procession du 15 Août au soir qui part de l'église de Soignolles pour monter vers la Vierge de la Burelle.

Cette année, plus de 200 personnes ont été présentes à cette procession. Et Nicole, grande spécialiste de la sécurité, nous a encore bien aidés cette année. Nous sommes allés, aussi, le 7 Octobre en pèlerinage de Pôle à Vezelay.

Dimanche 16 Décembre 2018 pour le troisième dimanche de l'Avent; rendez-vous proposé pour ateliers enfants et adultes à 9h45 à Coubert; messe à 11h00, puis apéro et repas partagé.

Messes de Noël: le lundi 24 Décembre 2018: à 19H à Grisy le mardi 25 décembre 2018: à 10H30 à Coubert.

CATECHISME

Inscriptions au catéchisme: contacter Madame Duneufjardin au 01.64.06.66.81. Pour entrée en 1ère année, enfants nés en 2010 et (ou) en CE2, baptisés ou non: une préparation au baptême peut se faire au cours des années de catéchèse (cette année, jeunes de nos groupes sont concernés).

NB: Inscriptions possibles en cours d'année.

Dates: profession de foi, date non encore définie.

Première communion: le Jeudi 30 mai (Ascension)

BAPTÊMES, MARIAGES, OBSEQUES

Pour les mariages, s'adresser à Brie-Comte-Robert – Tél.01.64.05.04.03

Pour les obsèques, équipe de funérailles de laïcs, de nos villages et de la paroisse, su service de l'église, aide les prêtres ou les relaye pour la célébration de funérailles religieuses, mais il faut que les pompes funèbres contactent d'abord la paroisse de Brie.

Pour les baptêmes, contacter Mme Duneufjardin

Tél.01.64.06.72.13 ou 01.64.06.66.81

PARCOURS ALPHA

Dans notre Pôle missionnaire de Brie Sénart, sont organisés des repas Alpha: ouverts à tous pour échanger, quels que soient ses opinions, son âge, sa confession, sans aucune question taboue. C'est une occasion de découvrir ou redécouvrir la foi chrétienne dans une ambiance conviviale. C'est informel, gratuit et sans engagement. Renseignements sur Dîners Alpha sur www.parcoursalpha.fr ou sur site paroisse Brie ou Pôle Brie Sénart.

Ouverture de l'église St Martin de Solers tous les samedi matin, de 10 à 11h30.

Ne pas hésiter à venir, soit pour une prière, soit pour une visite. Surtout à l'approche du temps de l'Avent et de Noël: vos enfants seront sûrement heureux d'y voir la crèche qui sera prochainement à nouveau installée.



ETAT
CIVIL



James



Amélia



Milan



Ambre



Liorah



Lyna



Tom

NAISSANCES

James JOLY20 Février 2018

Ambre ANDRE.....10 Mars 2018

Amélia DIALLO.....11 Mars 2018

Mia LAZZARO.....27 Mars 2018

Liorah ROT LEPESAN30 Mars 2018

Milan HOFFMAN9 Avril 2018

Valentin FISCHER 10 Avril 2018

Tom FOISY 23 Avril 2018

Wyatt JEERASOO.....29 Juin 2018

Angelo GOTTI OSCA 7 Août 2018

Lyna MERCERON..... 1 Novembre 2018

MARIAGE

Céline DEBETTE et Joshua TRONCYle 21 Avril 2018

Bénédicte GILLET et Nicolas BURGEVIN.....le 28 Juillet 2018

Ana SOUSA COSTA et Joaquim MARQUES DA SILVA le 29 Septembre 2018

REGRETS

Denise HUBERT, née CHATAIGNERle 21 Avril 2018

Antony HENRIOT.....le 30 Avril 2018

Raymond PAYEN le 10 Juin 2018

Max MAUMON..... le 17 Juin 2018



LE JEU

Connaissez-vous
**VOTRE
VILLAGE?**



Où se situe ce détail ?

Transmettez votre réponse à
mairie.solers.communication@gmail.com
ou sous pli cacheté à déposer en mairie à l'attention de la
Commission-Communication

À GAGNER, UN PANIER (BIEN) GARNI

Réponse de l'énigme parue dans le Solersois N°46:
il fallait reconnaître le jeu d'enfant situé sur l'aire de jeu de la place de la mairie.

Concours du Solersois - Sandrine Lemoine récompensée

Mme Sandrine Lemoine a remporté le jeu «
Connaissez-vous votre village »
en répondant correctement à la question posée
en dernière page du « Solersois N°46 ».
Elle s'est vue remettre par Gilles Groslevin et
Sylvie Devot le panier (bien) garni
lors de la Fête de la Saint-Jean.

